

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON

Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 14

Votants 14

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mars 2026
L'An deux mille vingt-six et le trente mars

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 24 mars 2026**, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX, le Maire**.

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Nathalie BRULANT, David FERRÉ, Florence CABROL, Bruno GASCON, Larbi FAÏDI, Nicolas MARTIN, Jean-Louis VAUGARNY, Marine NAYME, Sabrina BORGOMANO, Evelyne CAVALIE-GUALLAR, Sophie CAMALON,.

Excusée : Valérie JACQUET.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion est un document élaboré par le comptable public (Trésor Public) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du Conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif présenté par le Maire.

Vu l'article L2121-31 du Code Général des collectivités Territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu la délibération adoptée par le conseil municipal le 2 mars 2026 concernant la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 et la prévision d'affectation des résultats ;

Considérant la présentation du Compte de Gestion 2025 du Budget principal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion pour l'exercice 2025 du budget principal, dont le résultat global s'élève à 190 856,21 établi par le receveur et visé et certifié par l'ordonnateur.

- **APPROUVE** le compte administratif 2025 ;

- **APPROUVE** les résultats de clôture pour l'exercice 2025, tels que présentés par Monsieur le Maire.

Certifié conforme au Registre.

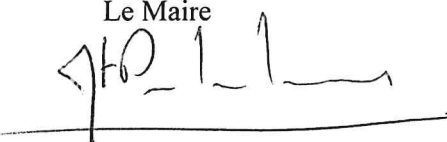
Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 30 mars 2026

Le secrétaire de séance


Evelyne CAVALIE-GUALLAR



Le Maire


Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 07 AVR. 2026